

VŒU COMMUN DES GROUPES DE LA MAJORITÉ POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC POSTAL.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2009.

Présenté par Pierre LACAZE

Malgré la forte participation lors de la votation citoyenne du 3 octobre dernier, et la demande massive au Gouvernement, exprimée dans tout le pays, de ne pas changer le statut de La Poste pour transformer l'entreprise publique en Société Anonyme, de ne pas procéder à l'ouverture de son capital, le Président de la République et les ministres concernés ont fait la sourde oreille.

Eu égard à la forte mobilisation des citoyens de notre département, soucieux du devenir de cette entreprise publique historique, garante d'une tarification unique et raisonnable, garante également de la dynamique économique dans les zones rurales, et faut-il le rappeler, garante d'un lien social pour les personnes les plus isolées (géographiquement mais aussi socialement), nous nous devons de prolonger l'action du 3 octobre 2009.

Le Conseil Municipal de la ville de Toulouse, réuni le Vendredi 27 Novembre 2009, demande au Gouvernement :

- **le respect du résultat de la votation du 3 octobre 2009**
- **le retrait du projet de changement de statut de La Poste**
- **l'ouverture d'un débat public sur l'avenir du service public postal**
- **un référendum sur l'avenir de La Poste**